

Image not found or type unknown



Question Contrat de travail cesu

Par **evanhayden**, le **28/04/2015** à **19:07**

Bonjour
je suis employé la semaine en tant qu'employé de maison juste 30 minutes chaque soir.
Les jours fériés et les dimanches je fais le travail d'une aide soignante.
je dois nourrir et coucher une vieille dame.
Je pense que mes jours fériés n'ont pas été payés en conséquence ainsi que mes dimanches.
Pourriez-vous m'éclairer.
Cordialement